

La Poste Immo concrétise dans l'autoconsommation solaire



(@Urbasolar)

Encore prudente sur les contrats d'approvisionnement direct en électricité auprès de producteurs EnR , La Poste Immo compte multiplier les centrales solaires sur ses propres toits, une démarche engagée depuis 2011 mais avec revente à EDF. Une dizaine de sites en autoconsommation sont à l'étude et trois projets sont autorisés pour 1 MW, à Nantes et à Boulazac en Dordogne sur l'Imprimerie du timbre. Ils doivent entrer en service l'année prochaine.

La Poste, qui y investit 1 M€, attend un taux de retour sur investissement de 7% à 8%. Elle a pour objectif de « produire à la parité réseau dès la première année », souhaite Dang Tran, directeur général adjoint de La Poste Immo. Il s'exprimait sur le sujet lors de la conférence EnR et Entreprises organisée le 20 novembre au ministère de l'Economie par Enerplan, France Energie Eolienne et l'institut Orygeen.

L'autoconsommation en version collective

Foncière et gestionnaire du parc immobilier de l'entreprise publique, La Poste Immo compte 12 000 bâtiments dont un millier de sites tertiaires et logistiques. Son potentiel foncier photovoltaïque est évalué à un millier de sites et le gisement électrique, à plusieurs dizaines de GWh annuels. Ce qui n'est pas négligeable dans une entreprise qui consomme quelque 500 GWh électriques par an. Fait intéressant, cette capacité solaire potentielle incite la filiale à s'intéresser aussi de près à l'autoconsommation en version collective , pour

www.greenunivers.com

Pays : France

Dynamisme : 3



[Visualiser l'article](#)

revendre localement les inévitables excès de production : « 2 à 3 GWh seront consommés, 1 GWh sera en surplus », évalue Dang Tran.

La stratégie solaire de l'entreprise publique ne date pas d'hier. En 2011, La Poste avait confié à Urbasolar le soin de solariser les toitures de ses installations industrielles. Résultat, selon le rapport RSE* 2019 du groupe postal, Poste Immo Energies Renouvelables gérait, fin 2018, 46 installations générant 6,2 GWh par an, cette production étant revendue à EDF. La nouvelle politique d'autoconsommation, depuis 2017, vise entre autres à réduire le risque lié à la volatilité du marché de l'électricité .

**Responsabilité sociale et environnementale*